

Institution Jeanne d'Arc Site Saint Etienne (Divonne-les-Bains)

Circulaire de rentrée 2017-2018



Accès aux écoles

Villard : 649 rue de Villard, Divonne-les-Bains
Vésenex : 154 rue de Vésenex, Divonne-les-Bains

Adresse postale : École primaire Jeanne d'Arc
273 rue de Genève
01170 Gex

Secrétariat : 04 50 28 44 10
Courriel : secr.eco@jda-gex.org
Site internet : www.jda-gex.org

*Merci de lire **ATTENTIVEMENT** ce document
Toutes les informations vous sont données pour l'année scolaire
À GARDER À PORTÉE DE MAIN TOUTE L'ANNÉE
Des dates sont à noter dans vos agendas*

Rentrée scolaire 2017 : lundi 4 septembre
à 9h30 pour Vésenex
à 10h15 pour Villard



Il n'y aura pas de service de garderie ce matin-là.

JOURS	Horaires de cours
LUNDI	8h40 – 12h00
MARDI	
JEUDI	13h10 – 16h15
VENDREDI	

La cantine, l'étude surveillée et la garderie du soir sont en service **dès le 1er jour**.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Tous les jours, à partir de 8h30, le matin et 13h10 l'après-midi.

Les enfants sont accueillis sur la cour de l'école.

Nous demandons instamment aux parents de ne pas déposer les enfants avant l'ouverture des portes.

EQUIPE EDUCATIVE

Chef d'Établissement : Monsieur Jean-Gilles DANO

Site Saint Etienne

Site de VILLARD					
CP C	Mme COLOMBET	CE1 C	Mme REYNAUD		
	Adjointe de direction				
Site de VESENE X					
CE2 D	Mme VEYRAT-PEINEY	CM1 D	Mme MARQUANT	CM2 D	Mme DUBY Adjointe de direction

Surveillance du repas/ de la garderie : 3 personnes

Site Jeanne d'arc Gex

Petite section	Mme DE CADOU DAL	CE2A	Mme TROKSIAR
Moyenne section	Mme BENEZETH	CE2B	Mmes DALMAS-MENSA et BESACIER
Grande section	Mme BELLIER-HENNICKER	CM1A	Mme PEREIRA
CPA	Mme BRUNNEVAL	CM1B	Mmes CHEVANCE et TETREL
CPB	Mme DAVID	CM1C	Mmes BAR-RHOUT et BILLAUX
CE1A	Mmes MOREL et VIELLIARD	CM2A	Mme MOURA
CE1B	Mme JEANMONOD et RUSSO	CM2B	Mme WANECQ
Regroupement d'adaptation	Mme LEGAVE-SAILLARD	CM2C	Mmes NAYET et DE COLIGNY



SORTIES DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

Si vous ne souhaitez pas que vos enfants quittent l'établissement dès 16h15, vous devez leur demander de vous attendre sur la cour où ils seront surveillés jusqu'à 16h30.
Passé cet horaire, l'élève est envoyé en étude ou garderie, la surveillance est alors facturée.

GARDERIE-ÉTUDE SURVEILLÉE (Voir les conditions générales)

Horaires : **7h30 à 8h30** et **16h30 à 19h00**, sur le site Vésenex. Pour les élèves de Villard, deux consignes à bien respecter. Dernier délai de dépose du matin **8h20** (attention bus) et de reprise sur site **16h25** (attention bus).

Les élèves de l'étude ne peuvent pas sortir avant 17h30.

19h00 est une heure déjà bien tardive, enfants et personnels ont hâte de rentrer chez eux. **Cet horaire doit impérativement être respecté.**

Aucun retard répété ne sera toléré. Il pourrait entraîner l'annulation de la prise en charge de l'enfant.

Merci donc de respecter scrupuleusement les horaires : 16h30-19h00

En cas de problème, vous pouvez contacter la surveillante de l'étude/garderie :

04 50 28 92 86 à partir de 16h45 uniquement!



[SORTIE DE SKI \(Voir les «conditions générales» sur le site internet](#)

ATTENTION

➤ **le changement d'horaires** se fait au retour des vacances de Noël jusqu'à la fin des sorties de ski.

☞ **Lundi, sortie à 11h15**

➤ **le changement de jours de cantine** ne s'aligne pas sur cette période (se reporter aux conditions générales p.4 : changement de statuts).

ANNULATION SORTIE SKI

En cas d'annulation anticipée dès le vendredi

- ♦ Fin des cours : 11h45
- ♦ Reprise des cours : 13h25

En cas d'annulation le lundi matin

- ♦ Fin des cours : 11h15
- ♦ Reprise des cours : 13h25



[OBJETS TROUVÉS](#)

Plus vite un objet perdu est réclamé, meilleures sont les chances de le retrouver.

Ils sont déposés pendant une quinzaine de jours sur un portant, dans le hall d'entrée de l'école.

[KERMESSE](#)

Date fixée au samedi 30 juin 2018

La participation de la plupart des enfants au spectacle de fin d'année rend leur présence à la fête de l'école indispensable. Aussi une absence dûment motivée devra-t-elle être signalée le plus tôt possible.

SECTION INTERNATIONALE FERNEY VOLTAIRE

Les enfants de langue maternelle étrangère ont la possibilité de suivre des cours le mardi après-midi ou le vendredi après-midi au **Lycée International de Ferney-Voltaire**. Pour tous renseignements, veuillez contacter ce lycée. Merci de le signaler à l'enseignant.

VACANCES SCOLAIRES Zone A

	Du (après la classe)	Au matin du
TOUSSAINT	vendredi 20 octobre 2017	Lundi 6 novembre 2017
NOEL	Vendredi 22 décembre 2017	Lundi 8 janvier 2018
HIVER	Vendredi 9 février 2018	Lundi 26 février 2018
PRINTEMPS	Vendredi 7 avril 2018	Lundi 23 avril 2018



PAS DE COURS LES JOURS SUIVANTS:

Journée des communautés éducatives:	Vendredi 9 décembre
Fête du travail	Mardi 1 ^{er} mai 2018
Armistice	Mardi 8 mai 2018
Ascension	Jeudi 10 mai 2018
Lundi de Pentecôte	Lundi 21 mai 2018

ATTENTION

Il y aura deux mercredis travaillés en mai :

- mercredi 9 mai pour rattrapage du vendredi 11 mai (permettant Pont de l'Ascension)***
- mercredi 23 mai pour rattrapage du vendredi 7 juillet.***

FIN DES COURS

La fin des cours est fixée, selon le calendrier national au vendredi 6 juillet 2018 au soir. Jeudi 5 juillet sera une journée pédagogique des enseignants, le vendredi 6 juillet sera rattrapée le mercredi 23 mai. **La sortie des élèves s'effectuera le mardi 3 juillet au soir.**

COMMUNICATION

Les **numéros de téléphone**, adresses postales et électroniques, en notre possession sont confidentiels et ne seront pas communiqués (sauf pour les demandes de covoiturages).

Les **messages téléphoniques** à transmettre à vos enfants **doivent être exceptionnels et répondre à une réelle urgence**.

Il est très important de nous signaler tout **changement d'adresse postale, électronique et numéro de téléphone**.

Les informations sur la vie quotidienne de l'école sont régulièrement transmises par le biais des « Echos de Jeanne d'Arc » disponibles tout au long de l'année sur le site de l'Institution : Onglet Ecole, Actualité, les Echos.

Nous vous informons que toutes les informations, circulaires, menus cantine sont sur notre site : www.jda-gex.org

ABSENCES

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible, idéalement avant 8h30, au secrétariat du primaire, par mail (secre.eco@jda-gex.org) sinon par téléphone **04 50 28 44 10** (**laisser un message sur le répondeur en cas d'absence de la secrétaire**) **et justifiée auprès de l'enseignant au retour de l'enfant en classe, par un mot écrit** (copie au chef d'établissement).

Une absence prévisible exceptionnelle dûment motivée doit être signalée à l'enseignant(e) et au secrétariat par écrit (copie au chef d'établissement).

En cas de désaccord sur le motif de l'absence ou répétition excessive d'absences, la direction se réserve le droit de **remettre en cause la réinscription**. **Les absences sont consignées dans le dossier de l'élève et suivies ATTENTIVEMENT**.

SERVICE D'URGENCE

Le service d'urgence n'est pas un hôpital de jour. Il a pour mission d'assurer :

- les premiers soins en cas d'accidents sur les cours de récréation ou en sport,
- les déclarations d'accidents. (cf. conditions générales)

Il importe qu'un enfant arrive à l'école en bonne santé. Nous ne pouvons pas soigner les enfants qui nous arrivent malades. **Nous vous contacterons afin de venir le récupérer.**

L'Institution n'est pas habilitée à délivrer des médicaments sauf mise en place d'un protocole PAI sous contrôle du médecin scolaire.

Aucun enfant ne peut être porteur, à l'école, d'un médicament.



Carte cantine

Le matin (avant 9h00), chaque élève signalera à son enseignante son inscription à la cantine. La liste sera transmise au secrétariat, puis au service restauration. La carte-cantine permettra l'emprunt des livres au CDI.

CANTINE-CHANGEMENT DE STATUT

L'établissement offre aux parents la possibilité de changer le statut de l'enfant (externe ou demi-pensionnaire, changement de jour) **au 2^e et 3^e trimestre**.

Les modifications s'appliqueront cette année le **jeudi 7 décembre 2017 et le jeudi 15 mars 2018** (ce qui signifie que les enfants doivent manger selon votre nouvelle décision dès cette date).

Ces changements doivent impérativement être signalés par courrier une quinzaine de jours avant les dates indiquées. Les lettres arrivées trop tardivement ne seront pas prises en compte.

RÉGIME ALIMENTAIRE/SANTÉ

En raison de la nouvelle réglementation, nous ne pouvons plus prendre la responsabilité des régimes alimentaires (contacter le chef d'établissement).

Dans le cadre très strict des régimes alimentaires, des familles doivent fournir un panier repas **après élaboration d'un PAI** en présence du médecin scolaire.



REPAS SOLIDARITÉ

Un repas solidarité est proposé aux élèves de l'Institution ainsi que d'autres actions de solidarité. Il s'agit de soutenir financièrement des associations.

Le repas solidarité est toujours destiné à **Haïti-école***. **Il aura lieu le Vendredi Saint 30 mars 2018**. Pour l'année précédente, nous avons soutenu les associations suivantes : **Haïti-école, 1001 fontaines**.



**Haïti-école est une association basée à Cessy, avec laquelle nous avons un partenariat privilégié : celle-ci aide à la scolarisation des enfants de ce pays. Elle a été fondée par une ancienne religieuse de l'école.*

SPORTS

La pratique du sport fait partie des contenus d'apprentissage (y compris ski, piscine). Pour être recevables, les dispenses devront être explicitement justifiées par un médecin.



ANIMATION PASTORALE

Dispensée dans un esprit de tolérance et d'ouverture, la catéchèse est obligatoire pour toute famille ayant fait le choix de notre école.

Des temps forts rassemblent les enfants : célébrations, pèlerinage à Riantmont, temps de solidarité.

Pèlerinage à la Chapelle de Riantmont (Vesancy), vendredi 22 juin 2018.

De la Maternelle au CP, il s'agit d'un **éveil religieux**, une invitation à ouvrir son cœur à l'Amour de Dieu. Les tous petits apprennent à écouter, regarder, s'émerveiller et célébrer.

Du CE1 au CM2, les enfants peuvent suivre le même programme que les paroisses à raison d'une heure par semaine. Des parents bénévoles permettent de diviser la classe en petits groupes, plus propices à l'échange et à la réflexion.

Pour cette rentrée 2017, deux parcours sont toujours proposés. La circulaire pastorale vous sera adressée vers le 25 août par courriel.

Pour la première communion

En début de CM1, les parents seront invités par l'école, et s'ils le souhaitent, à inscrire leurs enfants **dans les paroisses** pour la première communion.

Comme chaque année, nous recherchons pour renforcer l'équipe, des bénévoles qui animent ces rencontres de catéchèse ou de réflexion chrétienne.

N'hésitez pas à offrir vos services en le signalant au secrétariat.

Merci d'avance pour votre éventuelle disponibilité.

"La moisson est abondante et les ouvriers trop peu nombreux !

Priez donc le Maître de la Moisson d'envoyer des ouvriers à sa Moisson".